

LE GEL DES LOYERS

Depuis la loi de finances 2018, notre trésorerie est ponctionnée pour financer le désengagement de l'Etat dans sa mission du droit au logement.

Poursuivant dans cette fuite en avant, le gouvernement, avec le plan Borne, incite à présent les bailleurs sociaux, comme en 2008, à soutenir les promoteurs privés en rachetant leur invendu.

Ainsi, l'Etat soutient l'équilibre du modèle économique des opérations immobilières privées, sans tenir compte de l'intérêt des bailleurs sociaux et de nos futurs locataires, qui loueront à prix d'or des logements sans garantie de qualité.

Nous aimerions que l'Etat ait le même souci d'assurer l'équilibre économique de nos organismes d'habitat sociaux !

Depuis des années, nous subissons des contraintes budgétaires qui mettent durement en péril notre capacité financière d'entretien et de réhabilitation de notre parc. Toutefois, est-il normal que ce soit dans la poche des locataires que l'on cherche systématiquement l'argent que l'Etat refuse de donner ?

Actuellement les locataires subissent de plein fouet l'inflation des prix de l'alimentation, l'augmentation des coûts de l'énergie et la régularisation de charges trop souvent à trois chiffres : les locataires ne peuvent plus absorber une nouvelle hausse de leur dépense !

Notre conseil d'administration doit avoir le courage de mettre un terme à cette spirale qui appauvrit toujours plus les familles et met en danger le modèle économique de notre organisme en faisant croire, sans réaction, que l'autofinancement suffit à nos besoins.

Il a l'occasion aujourd'hui d'afficher un courage politique fort en votant le gel des loyers afin de témoigner de sa solidarité avec les locataires, tout en appelant l'Etat à occuper toute sa place pour garantir l'accès à un logement à un prix modéré pour le plus grand spectre de la population, ce qui est la vocation première du logement social conformément à sa fonction généraliste.

Pour toutes ces raisons, La CSF refuse de voter l'augmentation des loyers pour 2024. Nous communiquerons auprès de nos locataires les raisons de notre vote, qui nous espérons ne ne restera pas lettre morte.

La Confédération Syndicale des Familles

Bureau - 17 rue Roland Garros 41000 BLOIS

Pour nous joindre :

Présence au bureau du mardi au vendredi de 8h à 12h

Par courrier à adresser : au 17 rue Roland Garros 41 000 Blois

Par mail : udcsf41@la-csf.org

Par téléphone : 09 86 54 35 45 ou **par portable** : 06 61 56 42 86

Permanence tous les lundis en période scolaire de 9h30 à 12h : Espace Mirabeau à Blois